



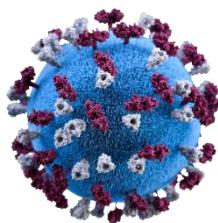
*Au service
des peuples
et des nations*

IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 AU SÉNÉGAL

JUIN 2020

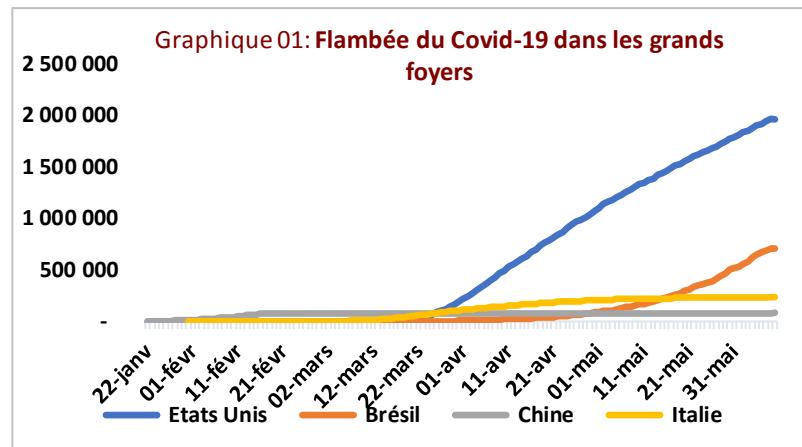


INTRODUCTION



La pandémie de la COVID-19 est une pandémie d'une maladie infectieuse émergente provoquée par le coronavirus SARS-CoV-2. Elle apparaît le 17 novembre 2019 dans la province de Hubei et plus précisément dans la ville de Wuhan en Chine et, elle continue, à l'heure actuelle, à se propager dans le monde entier. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclare officiellement l'état d'urgence de santé publique de portée internationale, le 30 janvier 2020 et, la classe en pandémie mondiale le 11 mars 2020. Au total ce sont environ 200 pays qui sont touchés par cette crise sanitaire, avec une quinzaine de foyers de plus de 100 000 malades. Les Etats Unis, le Brésil et la Russie apparaissent comme les actuels épicentres de la maladie, avec plus d'un million de cas confirmés en moyenne. Le virus se propage rapidement et il n'existe actuellement aucun traitement ou vaccin recommandé par l'OMS, malgré plus de 500 essais cliniques enregistrés à travers le monde. Au 08 juin 2020, plus de 7 millions de personnes ont été infectées et près de 403 000 sont décédées. Le taux brut de mortalité varie considérablement d'un pays à l'autre et de la disponibilité ou non de tests à grande échelle. Le taux brut de létalité est actuellement supérieur à 3% et s'établit à 15% chez les patients de plus de 80 ans. La morbidité est particulièrement élevée chez les personnes présentant des pathologies sous-jacentes qui affectent les systèmes cardiovasculaires, respiratoires et immunitaires. Cette propagation exponentielle du virus continue de saturer les systèmes hospitaliers et de mettre à nu les contraintes structurelles nationales, en matière de santé.

Un peu partout dans le monde, des mesures de distanciation physique et de restriction des déplacements généralisées au niveau de la population ont été introduites afin de ralentir la flambée de la pandémie. Ces mesures de riposte, ajoutées aux pertes humaines et autres effets de la pandémie de la COVID-19, ont généré des chocs économiques et sociaux considérables.



Elles ont, en effet, eu un impact négatif profond sur les individus, les communautés et les sociétés en mettant la vie sociale et économique quasiment à l'arrêt. Ces mesures touchent, très malheureusement, de manière disproportionnée les groupes les plus vulnérables. L'Afrique, qui abrite plus de la moitié de cette population vulnérable mondiale, a été la plus tardivement touchée (190 000 cas au 8 juin), avec toutefois une forte probabilité de sous-estimation du nombre réel d'infections, eu égard à l'insuffisance des capacités de tests à grande échelle. Malgré le fait que le Continent soit plus faiblement touché par rapport aux autres, il pourrait connaître sa première récession depuis 25 ans.

La croissance du PIB réel pourrait y passer de 2,4% en 2019 à une fourchette entre -2,1 % et -5,1 % en 2020. Les pertes de production dans la région pour 2020 risquent de se chiffrer entre 37 milliards et 79 milliards d'USD¹. Le Sénégal pour sa part, abrite pour l'heure (8 juin 2020), 4 427 cas et 49 décès déclarés. Pour freiner la flambée de la maladie, l'état d'urgence a été décrété sur toute l'étendue du territoire, avec des mesures de distanciation et de restriction dans les déplacements².

La crise sanitaire de la COVID-19 a également eu des répercussions économiques et financières au niveau national. C'est à cet égard qu'un Programme de résilience économique et social a été élaboré et est en cours de mise en œuvre³. Ce plan est articulé autour de 3 composantes (soutien au secteur de la santé ; renforcement de la résilience sociale des populations ; stabilité macroéconomique et financière pour soutenir le secteur privé et maintenir les emplois).

¹ Africa Pulse, Banque mondiale (avril 2020)

² Le Gouvernement a pris la décision d'alléger progressivement ces mesures.

³ Un programme de relance, pour la mitigation des effets à moyen et longs termes, est également en cours d'élaboration



Un arrêt brusque de l'économie à grandes échelles mondiale et des effets

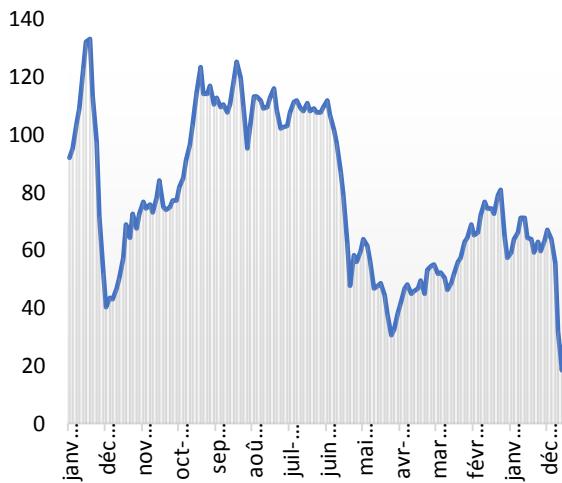
La pandémie de la COVID-19, au-delà des pertes humaines considérables qu'elle a entraîné, a produit un choc économique sans précédent sur cette dernière décennie. Ses effets ont été accentués par la vitesse de propagation de la maladie qui a nécessité des mesures drastiques de confinement, d'espacement social et de limitation des déplacements. Le confinement d'une part considérable de la force de travail mondiale a engendré une baisse inévitable de la production, débouchant sur des pertes d'emploi et de revenus et donc sur un ralentissement de la consommation globale. Cette simultanéité des chocs d'offre et de demande a plongé le monde dans une récession dont l'ampleur dépasse largement celle de 2008, selon le FMI.

Les estimations de la Banque mondiale prévoient un ralentissement plus prononcé de l'activité économique, à hauteur 2,1%. Les régions en développement de l'Asie de l'Est et du Pacifique connaîtraient un recul de la croissance qui passerait de 5,8% en 2019 à 2,1% en 2020. En Chine, la croissance qui se situait à 6,1% en 2019 passerait à 2,3% en 2020. Les pertes de production pour 2020 risquent de se chiffrer entre 37 milliards et 79 milliards d'USD, en Afrique.

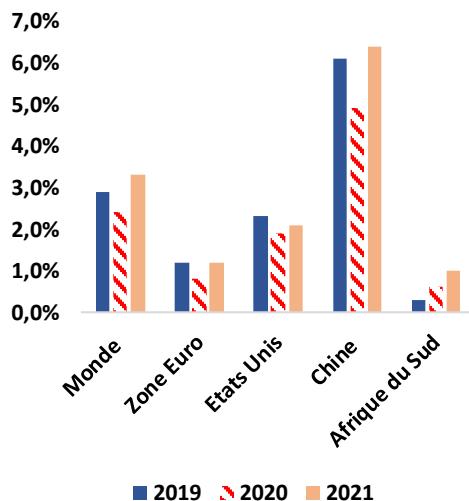
En effet, selon la CEA, les pays africains exportateurs de pétrole pourraient perdre jusqu'à 65 milliards de dollars de revenus du fait de la chute des prix du pétrole brut.

Les pays exportateurs de matières premières, et au premier plan les producteurs de pétrole, risquent d'être les plus touchés par cette crise. Le prix du baril est en effet passé sous les 20 dollars, et celui des produits de base s'est effondré. Cette chute résulte d'un brusque effondrement de la demande. Selon la Banque mondiale, la demande globale de pétrole devrait baisser de 9,3 milliards de barils en 2020. Toutefois, l'accord trouvé entre les pays membres de l'OPEP de réduire leur production a produit une légère stabilité sur les marchés pétroliers. S'agissant des produits de base, leurs cours risquent de souffrir de la baisse de la croissance de la Chine, qui représente la moitié de la demande mondiale.

Graphique 3 : Cours mensuel du pétrole Brent



Graphique 02 : Croissance PIB réel



Selon la Banque mondiale, les cours de l'énergie devraient baisser en moyenne de 40 % en 2020 par rapport à 2019. Toutefois, les prix des produits agricoles, pourraient conserver une certaine stabilité.

L'évolution rapide de la pandémie de la COVID-19 aura également des effets négatifs sur les finances publiques.

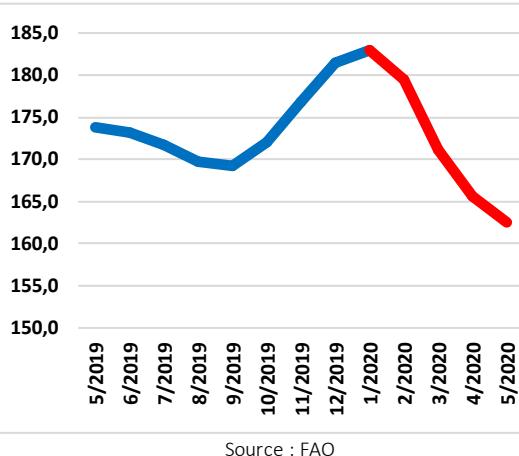


Bon nombre de pays verront : (i) leurs dépenses croître du fait de la pression exercée par les dépenses de riposte sanitaires et autres mesures de relance économiques et de mitigation sociale, sur les budgets publics ; (ii) leurs recettes diminuer du fait de la baisse des recettes fiscales faisant suite au ralentissement du système productif. De fait, la mobilisation de fonds supplémentaires, surtout dans les pays d'Afrique subsaharienne, risque d'alourdir davantage la situation d'endettement dans ces pays et de détériorer les perspectives de soutenabilité de la dette, malgré les allégements et moratoires accordés à ce stade.

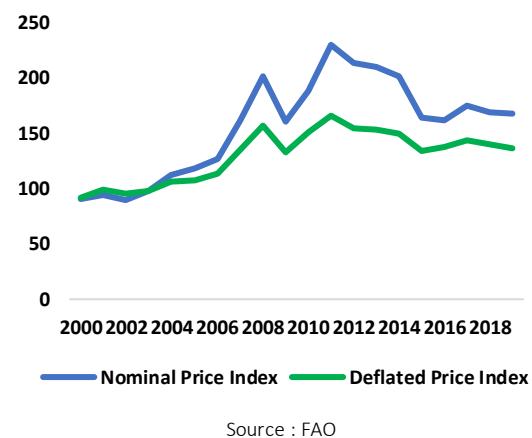
D'autre part, les grandes incertitudes relatives à la gravité et la durée de la crise sanitaire ont un impact considérable sur le système financier. Si la reprise à la normalité ne se fait pas rapidement, la stabilité financière pourrait être perturbée, à l'échelle mondiale et sur une longue durée. Depuis le début de la pandémie, les prix des actifs à risque ont brutalement chuté et ont subi des pertes relativement proches de celles enregistrées lors de la crise de 2008. La majorité des marchés boursiers ont enregistré des baisses de 30 % ou plus. Et, en raison d'une volatilité accrue, la liquidité du marché s'est fortement détériorée, y compris sur des marchés généralement perçus comme étant très actifs, comme le marché du Trésor américain⁴.

Ces perturbations macroéconomiques ont des effets qui commencent déjà à se faire sentir sur les niveaux et conditions de vie des populations, surtout des plus vulnérables. Selon la Banque mondiale, la pandémie pourrait faire sombrer 49 millions de personnes dans le monde, dans l'extrême pauvreté en 2020, du fait des suppressions d'emplois, du déclin des envois de fonds des migrants, des hausses de prix. En Afrique particulièrement, le ralentissement de la croissance pourrait faire basculer 29 millions d'africains dans l'extrême pauvreté (CEA). Si la plupart des ménages ont ressenti presque immédiatement les effets de la pandémie, ils seront probablement plus profonds et plus durables chez les pauvres. La détérioration des termes de l'échange couplée à une baisse de l'emploi causera une perte prononcée du bien-être des ménages. Cette dernière pourrait atteindre 14%⁵ avec les mesures de fermeture des frontières. Cette situation affecterait particulièrement les agriculteurs et les travailleurs du secteur informel.

Graphique 05 : Indice FAO des prix des produits alimentaires (post-Crise Covid-19)



Graphique 04 : Indice FAO des prix des produits alimentaires



L'impact de la COVID-19 aura également des conséquences sur la sécurité alimentaire dans plusieurs économies vulnérables. L'Indice FAO des prix des produits alimentaires est tombé à son niveau le plus bas depuis dix-sept mois. Il s'est établi en moyenne à 162,5 points en mai 2020, soit une baisse de 3,1 points par rapport au mois d'avril et sa plus basse moyenne mensuelle depuis décembre 2018.

Étant donné que les répercussions négatives de la COVID-19 sur l'économie perdurent, l'Indice continue de flétrir pour le quatrième mois consécutif.

⁴ FMI, Rapport sur la stabilité financière dans le monde (Avril 2020)

⁵ CIEA (2020)



S'agissant du marché du travail, la pandémie aura des effets négatifs certains sur la demande d'emploi. Le chômage va également augmenter. Les jeunes et les femmes seront les plus vulnérables, car étant en majeure partie actifs dans le secteur tertiaire qui est amplement touché par la crise. Les estimations de l'OIT indiquent une hausse significative du chômage pouvant varier de 5,3 millions à 24,7 millions. Les pertes globales de revenu du travail devraient se situer entre 860 et 3 440 milliards de dollars. La perte de revenus du travail va se traduire par une plus faible consommation de biens et de services, ce qui est préjudiciable à la pérennité des entreprises et à la résilience des économies.

Selon l'OIT, la création de l'emploi formel diminuera entre 1,4 et 5,8% et on assistera à une réduction drastique des heures de travail en Afrique à cause des mesures de confinement social – une réduction de 4,9%.

Au plan du développement humain, le PNUD estime que les déclins dans les domaines fondamentaux du développement humain se font

sentir dans la plupart des pays - riches et pauvres - et toutes les régions. Le bilan mondial des décès dus à la COVID-19 est de plus de 300 000 personnes, tandis que le revenu mondial par habitant devrait chuter de 4 % cette année. Et les estimations du PNUD du « taux effectif de déscolarisation » - le pourcentage d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ajusté pour refléter ceux qui n'ont pas accès à Internet - indiquent que 60 % des enfants dans le monde ne reçoivent pas d'éducation, un recul jamais enregistré depuis les années 1980.

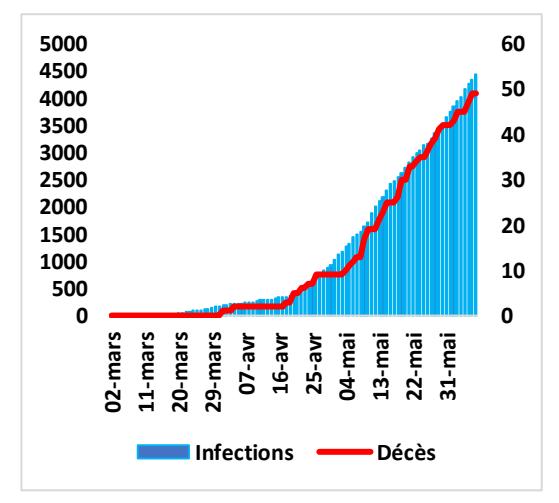
L'impact combiné de ces chocs pourrait correspondre à la plus grave inversion de tendance du développement humain jamais enregistrée. Cela ne tient pas compte des autres effets significatifs, par exemple en ce qui concerne les progrès vers l'égalité des sexes. Les impacts négatifs sur les femmes et les filles s'étendent sur le plan économique – diminution des gains et de l'épargne, plus grande précarité du travail, effets sur la santé génésique, prestations de soins non rémunérées et violences sexistes.

Une pandémie en constante évolution : entre des taux de guérison remarquables et une transmission communautaire problématique

La pandémie de COVID-19 se développe au Sénégal officiellement depuis le 2 mars 2020. Au 8 juin 2020, 4 427 cas de contamination et 49 décès sont confirmés. Et nous assistons dès lors à une augmentation constante des cas confirmés de COVID-19 sur le territoire national. Le taux de létalité de 1,1% se situe en deçà des 3,9% observé en Afrique. Pour contenir la pandémie de la COVID-19, le Gouvernement sénégalais a très vite mis en œuvre des mesures limitant les rassemblements et la circulation des personnes. Ces mesures ont été accompagnées par l'identification des cas infectés, la recherche des probables contacts, la mise en quarantaine des personnes et la mise en place de mesures d'éloignement physique. Cette stratégie précoce mise en œuvre a contribué à l'endiguement de la flambée de la maladie.

A l'instar des autres pays touchés par la crise sanitaire, le plus grand défi du Sénégal a été de contenir le nombre d'infections et de cas sévères sous le seuil de la capacité des services hospitaliers, en utilisant toutes les méthodes de prévention à leur portée.

Graphique 06 : Cas d'infection et de décès confirmés



La capacité initiale de 500 lits et 12 lits pour cas graves a progressivement été renforcée par la mise en place de sites de prise en charge extrahospitalière et la mise aux normes de certains centres de santé.

Au Sénégal, la tranche d'âge 20-39 ans est la plus touchée et le sex-ratio Homme/Femme est de 1,25. Toutefois, il est établi que la mortalité et l'occurrence des cas graves sont fortement corrélés à la fragilité des patients, notamment les personnes âgées et celles déjà touchées par d'autres maladies chroniques. Il apparaît à cet égard que la prévalence globale du diabète est de 3,4 % chez les personnes âgées de 18 à 69 ans et la prévalence globale de l'hypertension artérielle chez les adultes de 18-69 ans est de 29,8 %.

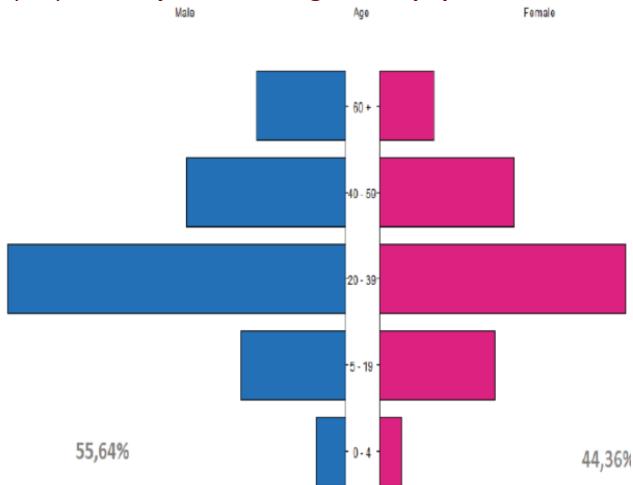
Au total l'ensemble des 14 régions du Sénégal ont été touchées par la pandémie de la COVID-19. 50 des 79 districts sanitaires existant sur le territoire national ont enregistré un cas au moins, soit une proportion de 63%. Toutefois les grands foyers restent les régions de Dakar, Thiès et Diourbel.

En matière de prise en charge des patients atteints de la COVID-19, les autorités sénégalaises ont, dès l'apparition des premiers cas, décidé d'administrer l'hydroxy chloroquine aux patients consentants. Sans établir la causalité entre l'utilisation de ce médicament et la rémission des malades, il est important de noter que le Sénégal enregistre un taux de guérison relativement satisfaisant, comparativement à d'autres foyers de référence.

Le Ministère de la Santé et de l'Action sociale continue d'alerter sur la brûlante problématique des cas communautaires qui se multiplient de façon alarmante et dénote un non-respect et/ou relâchement dans l'application des gestes barrières par les populations. Le 19 avril 2020, au regard du nombre croissant de ces cas communautaires, le Gouvernement impose le port obligatoire de masque dans les services publics et privés, les commerces et les transports.

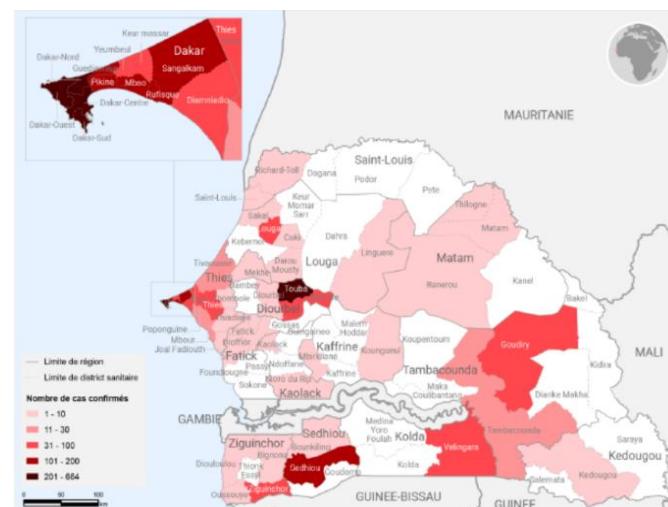
On assiste toutefois, à un assouplissement de plusieurs restrictions qui tient compte de la fragilité économique et sociale du pays, face à la crise.

Graphique 07 : Pyramide des âges de la population infectée



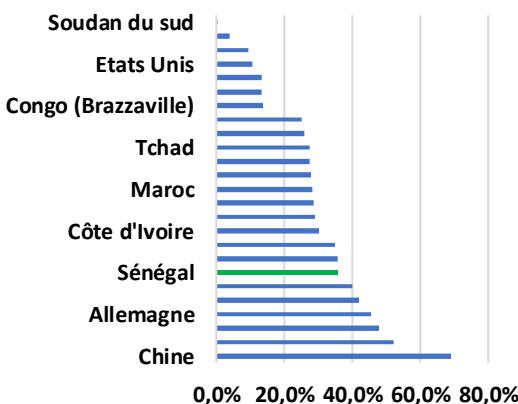
Source : Ministère de la Santé et de l'Action sociale, Sénégal

Carte 01 : Nombre de cas confirmés par district sanitaire



Source : Ministère de la Santé et de l'Action sociale, Sénégal

Graphique 8 : Taux de guérison dans quelques pays de référence



Source : Tableau de bord John Hopkins



Perte de vitesse de la trajectoire de croissance post-PSE et une reprise timide à partir de 2021

La crise sanitaire a connu une évolution rapide et s'est aggravée en quelques mois en passant d'un stade épidémiologique à une pandémie affectant toutes les économies du monde.

A l'instar de l'économie mondiale, il est attendu une baisse concomitante de la demande et de l'offre au niveau national. Les résultats des simulations⁶ montrent que les contreperformances de l'activité économique liée à la crise sanitaire se traduirait par une perte de croissance de l'ordre 4,61 points de pourcentage, dans le scénario riposte⁷.

Ainsi, les mesures de riposte du Gouvernement devraient atténuer les effets négatifs de la crise en permettant à l'économie de bénéficier des gains nets de croissance de l'ordre 2,26 points de pourcentage par rapport au scénario sans riposte. En effet, la réponse du Gouvernement dans le cadre de la résilience sociale vise à mitiger les répercussions négatives de la crise sur le pouvoir d'achat des ménages. Ces mesures, conjuguées à une hausse des dépenses publiques en santé qui améliore les rémunérations des facteurs (travail et capital) dans ce secteur, devraient globalement contribuer à accroître le revenu des populations. Dans cette optique, les effets négatifs de la pandémie sur la demande globale devraient être atténués à travers notamment la consommation des ménages et l'investissement privé qui, relativement au premier scénario, afficheraient des baisses moins importantes respectivement de l'ordre de 3,29% et 6,14%.

Le Sénégal, étant un pays très ouvert aux échanges extérieurs avec les importations et les exportations qui ont occupé respectivement 37,7% et 22,8% du PIB en 2019, serait affecté par le recul de l'activité du commerce mondial et la perturbation des chaînes de valeur. La baisse de la croissance dans les principales économies partenaires commerciaux et financiers, y compris la Chine, affectera la demande pour les exportations du Sénégal.

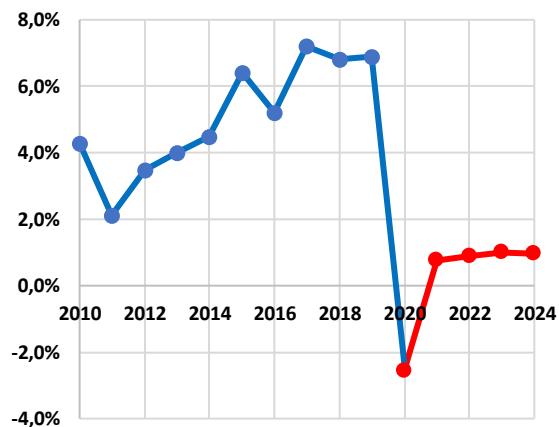
En effet, les exportations du Sénégal sont évaluées, au mois d'avril 2020, à 136,2 milliards de

Tableau 01 : Perte de croissance dans les pays, principaux partenaires commerciaux

Pays	2019	2020
Chine	6,2%	1,2%
France	1,5%	-14,1%
Inde	4,1%	1,2%
Mali	5,1%	3,0%
Nigéria	2,3%	-3,2%
Suisse	1,0%	-10,0%

Source : Banque mondiale/FMI/OCDE

Graphique 09 : Evolution du PIB réel



Source : Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération

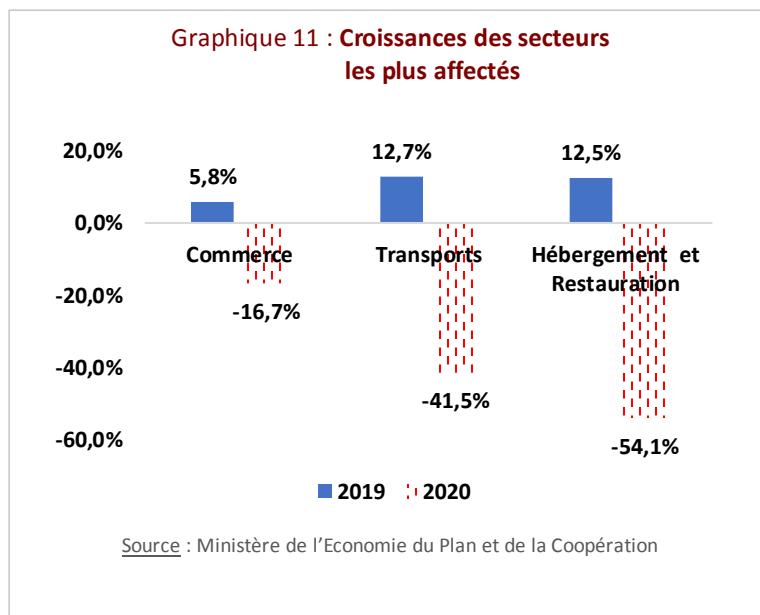
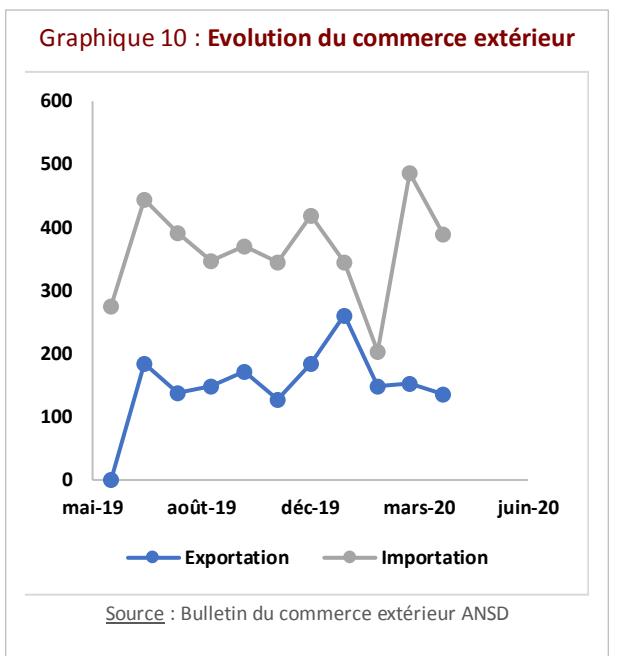


FCFA contre 274,1 milliards de FCFA au mois de janvier 2020, soit une baisse de 50,3%.

⁶ Simulations menées par le Comité de suivi des effets économiques, sociaux et environnementaux de la pandémie de la COVID-19. Ce Comité est constitué du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, du PNUD et de l'IDEP/CEA.

⁷ Le travail de simulation s'est fondé sur 3 scénarios de référence : (i) un Scénario tendanciel donnant l'évolution des indicateurs sans le choc COVID ; (ii) un scénario COVID avec prise en compte des différents chocs ; (iii) un scénario riposte intégrant les effets combinés du choc COVID-19 et de la mise en œuvre du Programme de Résilience économique et sociale du Gouvernement. C'est les résultats de ce dernier scénario qui sera donnée dans le reste du document.





Ce repli est essentiellement expliqué par la contraction des expéditions d'or non monétaire, de poissons frais de mer et de crustacés, mollusques et coquillages. A cela s'est ajouté la chute des prix des produits de base, notamment les minéraux et les métaux. Le Sénégal étant importateur net de pétrole, les perturbations dans les marchés pétroliers, s'ils ne se résorbent pas, ne pourraient avoir d'impact négatif sur l'économie sénégalaise,

S'agissant de l'inflation, les mesures de riposte devraient également amoindrir l'impact de la crise

qu'à partir de 2021, année fixée pour le démarrage de l'exploitation pétrolière. La croissance sénégalaise subira également les perturbations causées par les mesures de couvre-feu, de restriction des déplacements et regroupement et de fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes. Cela entraînera d'une part, une diminution de la participation au marché du travail, une sous-utilisation des capitaux, et des impacts à long terme sur la productivité et, d'autre part, une baisse de la demande domestique avec des conséquences directes sur le secteur du commerce dont les prévisions tablent sur un repli global de l'activité de l'ordre de 17%. Ce recul de l'activité du commerce se traduirait par une baisse des marges générées par les commerçants sur les produits de plusieurs secteurs d'activité.

Par ailleurs, les mesures de fermetures des frontières au niveau national et mondial affecteront de plein fouet le secteur du tourisme dont les activités connexes (services d'hébergements et de restaurations) occupent 1,2% du PIB. Les prévisions laissent apparaître une baisse de l'activité du tourisme de l'ordre de 45%. Ce qui met en péril des milliers d'emplois dans ces secteurs. L'emploi culturel a été fortement touché. L'interdiction des regroupements a entraîné la fermeture des salles, l'annulation des festivals et d'évènements majeurs (cf Biennale d'Art de Dakar) menaçant la survie des entreprises et travailleurs du secteur de la production culturelle et créative. Rien que dans le spectacle vivant au Sénégal, les pertes sont estimées à 6 000 millions de francs CFA⁸. Pour atténuer les impacts négatifs, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures parmi lesquelles l'accompagnement des entreprises affectées à travers des allégements fiscaux et la mise à disposition de crédits hôteliers et touristiques. Toutefois, il convient de relever que le secteur culturel et créatif n'a pas encore bénéficié des mesures dédiées d'atténuation de l'impact de la crise.

sur les prix à la consommation qui s'établirait à 3,5% en 2020, dans le scénario sans riposte et

⁸ Enquête mai 2020 l'Association des Métiers de la Musique du Sénégal



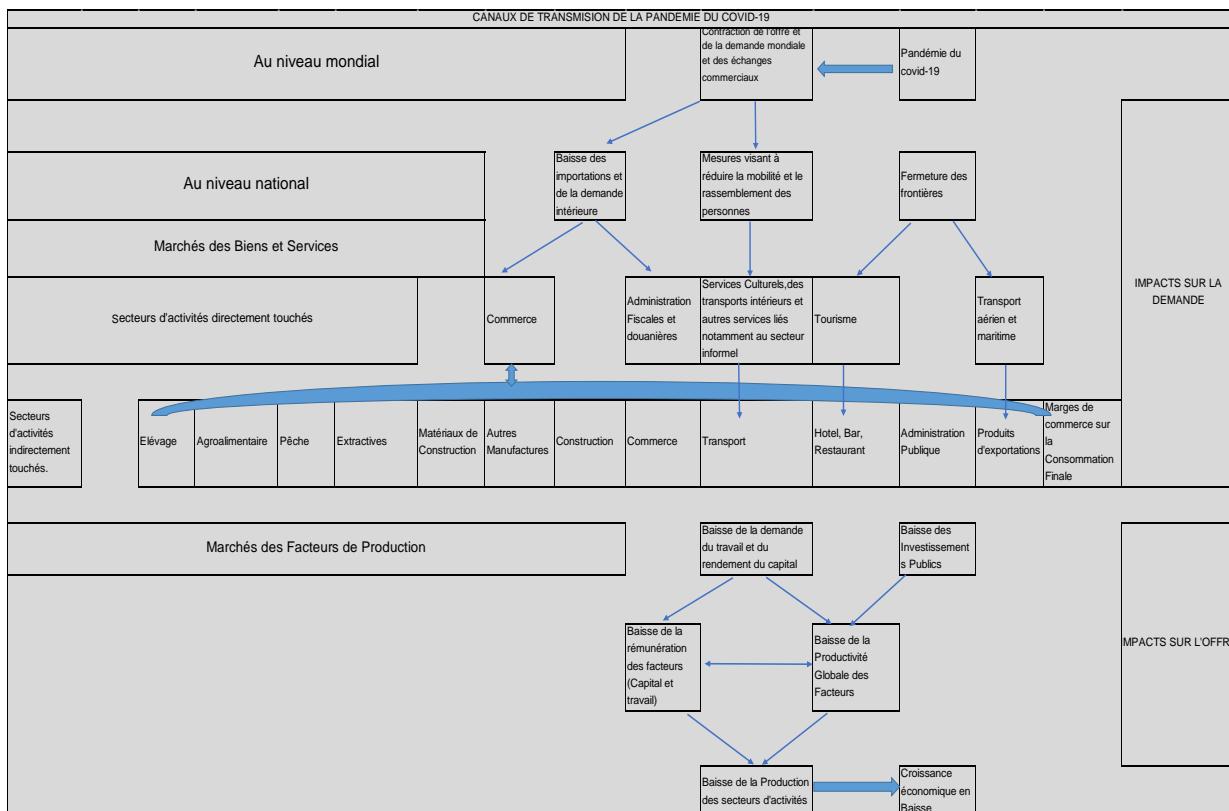
2,3% dans le scénario riposte. Cet effet atténuant sur l'inflation serait davantage porté par la mesure consistant à offrir aux ménages une aide alimentaire.



En effet, l'achat de vivres au bénéfice des populations contribue à réduire la rareté de certains biens de premières nécessités, et, par ricochet, participe à entraver la flambée des prix à la consommation. Il faut noter que la hausse des prix est bien en deçà de celle attendue en Afrique

et au niveau mondial. En effet, selon la Banque mondiale, le taux d'inflation médian devrait passer d'environ 2,8% en 2019 à 3,5 % en 2020, en Afrique. Des taux d'inflation à deux chiffres ont été enregistrés dans les pays exportateurs de métaux et la moyenne mondiale s'établit 3,5 % sur la période 2019-2020. Concernant les finances publiques, les résultats des simulations montrent que ces mesures de riposte, à elles seules, ne suffiraient pas à atténuer l'effet de la crise sanitaire sur les recettes de l'Etat. Ainsi, le revenu du Gouvernement connaît une baisse quelque peu prononcée de l'ordre de 11,23% durant la période de crise. Celle-ci serait attribuée aux impôts et taxes directs sur le revenu des personnes, les bénéfices des sociétés et sur la production des entreprises qui connaîtraient, en moyenne, une diminution de 26,4% contre 17,9% pour le premier scénario. En revanche, les autres taxes liées à l'activité interne en particulier sur les biens et services et sur les investissements privés enregistreraient, en moyenne, une baisse de 5,68% contre 6,15% pour le scénario sans riposte.

Schéma 1 : Canaux de transmission de la pandémie du Covid 19 (Economie sénégalaise)

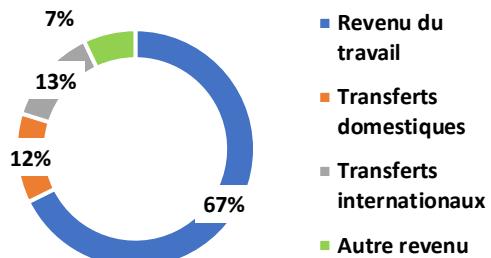


Source : Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération



Une crise de l'emploi et des revenus !

Graphique 11 : Sources de revenu de la population



Source : Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des ménages (ANSD, 2019)

L'emploi informel est la principale source d'emploi au Sénégal, comptant pour 95,4%⁹ de l'emploi total non agricole et le tissu économique national est majoritairement composé d'unités informelles (97 %). Il est établi que ces travailleurs informels sont pour la plupart dans des situations précaires, avec des emplois temporaires et mal rémunérés, n'offrant aucune sécurité sociale et, sont très désavantagés quant à l'accès aux services de santé. De fait, le ralentissement de l'activité économique au Sénégal, ainsi que les restrictions de déplacement et les couvre-feux, mettent incontestablement en danger, non seulement l'emploi de millier d'actifs et entrepreneurs informels, mais également la subsistance de leurs ménages.

L'OIT indique que beaucoup de ceux qui figurent parmi les plus touchés par la crise du COVID-19, à travers le monde, sont des travailleurs qui ont déjà des bas salaires et qui disposent d'un accès réduit à la protection sociale. Cet état de fait est susceptible de creuser encore les inégalités déjà existantes. C'est le cas notamment de certaines catégories de travailleurs : éboueurs, vendeurs ambulants, serveurs, ouvriers du bâtiment, employés des transports et travailleurs domestiques.

La COVID-19 touche déjà des dizaines de millions de travailleurs informels dans le monde. Pour exemple, en Inde, au Nigéria et au Brésil, le nombre de travailleurs dans l'économie informelle affecté par des mesures de confinement et d'autres mesures de restriction est considérable. En Inde, où près de 90% de la population évoluant dans l'économie informelle, ce sont environ 400 millions de travailleurs de cette même économie informelle qui risquent de s'enfoncer (OIT, avril-20).

Au Sénégal, 40%¹⁰ des actifs travaillent dans des secteurs impactés par la pandémie du COVID-19 (Commerce de détail, hôtels, restaurants, industrie de fabrication). Il est, dans ce cadre, attendu une hausse du taux de chômage global de respectivement, 0,20% et 0,15% en 2020 et 2021. A cet égard, si on considère que le revenu du travail représente, en moyenne, 67% du revenu des ménages au Sénégal, il devient évident que cette crise de l'emploi aura un impact considérable sur le bien-être des ménages.

L'enquête sur la crise du COVID-19 au Sénégal¹¹ établit dans ce cadre que, 86,8 % des ménages déclarent que leurs revenus au cours des sept derniers jours ont été inférieurs à la normale (avril 20). Ce pourcentage ne varie pas de manière significative entre Dakar (83,8%) et le reste du Sénégal (87,8%).



Tableau 02 : Situation des travailleurs dans le monde

	Part de l'emploi dans les secteurs à risque	Taux d'informalité (hors secteur agricole)	Couverture en protection sociale
Monde	37,5%	50,5%	45,2%
Afrique	26,4%	71,9%	17,8%
Amérique	43,2%	36,1%	67,6%
Etats arabes	33,2%	63,9%	
Asie et Pacifique	37,9%	59,2%	38,9%
Europe et Asie centrale	42,1%	20,9%	84,1%

Source : Rapport mondiale sur la protection sociale, BIT (2019)

⁹ ANSD, 2018

¹⁰ Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des ménages, (ANSD, 2019)

¹¹ Center for Global Development (CGD) & Centre de recherche pour le développement économique et social (CRDES) (Avril 2020)



En revanche, les zones rurales semblent être plus touchées, avec 91,5% des habitants des villages ayant déclaré une perte de revenus contre 88,9% dans les villes moyennes et 82,7% dans les chefs-lieux de régions. Toujours selon la même source, les personnes vivant sous le seuil de pauvreté ont plus subi une perte de revenus (93,7%). Les conséquences de la crise sanitaire et des mesures de riposte auront également des conséquences terribles sur les activités génératrices de revenus

Par ailleurs, dans les secteurs économiques les plus touchés, les entreprises formelles font également face à des pertes qui menacent leur fonctionnement et leur solvabilité, notamment les petites et moyennes entreprises. Selon le Conseil National du Patronat du Sénégal (CNP) 80 000 emplois¹² directs risque d'être supprimés suite aux mesures administratives de mise en congé et de mise en chômage technique et 100% des emplois de leur organisation patronale sont directement menacés.

En réponse à ce contexte et pour sauver le maximum d'emplois et redynamiser le marché du travail sénégalais, le Gouvernement, à travers la composante "Stabilité macroéconomique et financière pour soutenir le secteur privé et maintenir les emplois" de son Plan de résilience a adopté un certain nombre de mesures : (i) remise partielle de la dette fiscale ; (ii) suspension des délais de recouvrement de la TVA ; remise/suspension de l'impôt, pour les entreprises qui consentent à maintenir leur emploi ou à payer au moins 70% des salaires ; (iii) apurement de la dette intérieure ; (iv) différé du paiement des impôts et taxes.

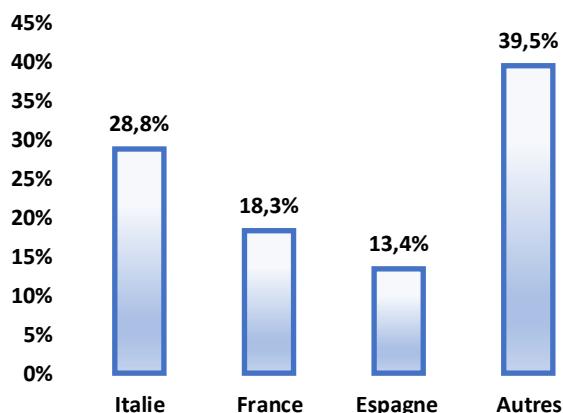
Il s'agira également, pour le Gouvernement du Sénégal, de renforcer ces importantes mesures de soutien au marché du travail, par des politiques actives pour non seulement doper et relancer le marché mais également pour soutenir les travailleurs fortement impactés par la crise, pour une réinsertion rapide d'un très grand nombre.

Une baisse de 30% des transferts de fonds des migrants sénégalais, quels impacts sur le bien-être des ménages ?

Les transferts de fonds des migrants sont devenus une source importante de financement étranger pour le Sénégal. Ces transferts ont atteint 10% du PIB en 2018¹³. Ils représentent 3 fois les Investissements Directs Etrangers et 2,5 fois de l'Aide publique au développement. L'un des principaux canaux de transmission de ce choc de la COVID-19 est le transfert de fonds des migrants.

Son flux devrait connaître à un recul colossal. La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest table sur une baisse de 30% du transfert de fonds des migrants au Sénégal, en 2020. En effet, les principaux pays qui abritent les migrants pourvoyeurs de fonds (Italie, France et Espagne) ont été des épicentres à forte flambée de la maladie et où les populations ont été confinée sur une période relativement longue.

Graphique 12 : Principaux pays de provenance des transferts de fonds des migrants sénégalais



Source : Etude sur les transferts des fonds des migrants sénégalais, Direction de la Monnaie et du Crédit (2013)

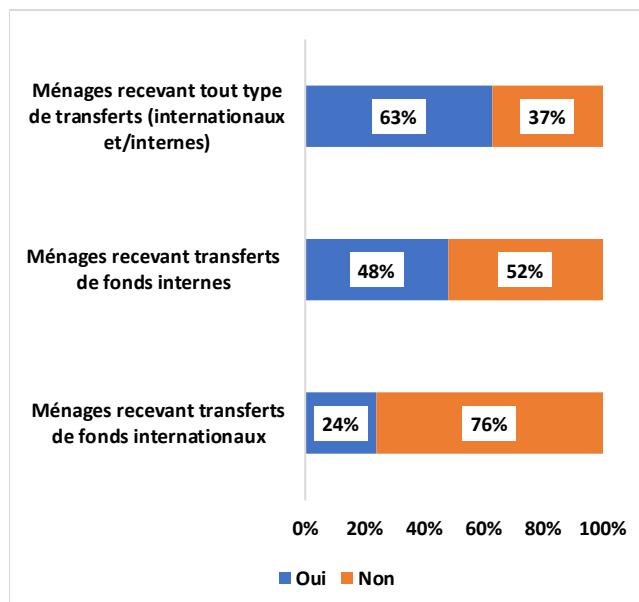
¹² « Impact et gestion de la Covid-19 dans les entreprises du CNP », Avril 2020

¹³ Base WDI Banque mondiale





Graphique 13 : Principaux pays de provenance des transferts de fonds des migrants sénégalais



Source : Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des ménages, (ANSD, 2019)

En effet, les travailleurs immigrés, dans une plus grande mesure que les travailleurs nationaux des pays d'accueil, ont perdu leurs travail et/ou vu leurs principales sources de revenu se contracter considérablement.

Les envois de fonds des migrants représentent incontestablement une bouée de sauvetage économique pour des milliers de ménages pauvres au Sénégal. De fait, une réduction des envois de fonds pourrait accroître la pauvreté et réduire considérablement les possibilités d'accès aux services de santé et autres services sociaux de base. Mais surtout, elle pourrait engendrer une crise alimentaire qui toucherait des centaines de ménages au Sénégal. En effet, l'essentiel des fonds transférés par les migrants permettent aux familles restées au pays de faire face aux dépenses indispensables de la vie quotidienne. Les montants transférés servent principalement à l'alimentation (59,7%), la santé (18,2%), à l'éducation (17,1%) et à l'investissement (5%).

L'ampleur de l'impact de la baisse drastique du transfert des fonds des migrants est d'autant plus importante que 63% des ménages sénégalais bénéficient de ces transferts qui sont une composante essentielle de leur stratégie de survie. Il pourrait, dans une certaine mesure, être amoindri par le soutien de l'Etat, en direction des ménages vulnérables et par le fonds de 12,5 milliards de FCFA d'appui à la diaspora sénégalaise.

Une exacerbation de la pauvreté et des inégalités mitigée par les mesures de soutien aux ménages vulnérables !

L'impact de la crise de la COVID-19 va affecter de manière substantielle le bien-être des ménages sénégalais. La baisse des revenus combinée à une hausse des prix à la consommation et à un fléchissement des envois des fonds des migrants, réduisant ainsi le pouvoir d'achat des ménages, risque d'entraîner une réduction prononcée du bien-être des ménages. Toutefois, les mesures de soutien aux ménages mises en œuvre par le Gouvernement (distribution de denrées alimentaires

et paiement de factures d'eau et d'électricité) devraient relativement accroître la résilience de ces derniers en limitant l'effet négatif des pertes de revenu. En effet, dans un scénario choc sans riposte le taux de pauvreté augmenterait de 2,86 points de pourcentage, alors que dans le scénario riposte, prenant en compte le programme de résilience sociale du Gouvernement, le taux de pauvreté connaît une hausse 4,81 points de pourcentage.



	2020	2021
Proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté national	2,86%	1,57%
Taux d'accès aux services de soins de base	-0,06%	-0,45%
Taux d'accès à des infrastructures sanitaires adéquates	-0,14%	-0,98%
Taux d'accès à une source d'eau améliorée	-0,15%	-0,77%
Revenu réel moyen des 40% les plus pauvres	-3,90%	-1,70%
Proportion de la population en-dessous du revenu médian	-0,03%	0,00%

Source : Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération

En ce qui concerne l'ODD 10, les transferts ciblés de l'Etat à destination des plus pauvres feraient que le taux de croissance du revenu des 40% des plus pauvres ne baisserait, dès lors, que de 3,9 points de pourcentage en 2020, soit la moitié de ce qui était attendu dans une situation de choc.

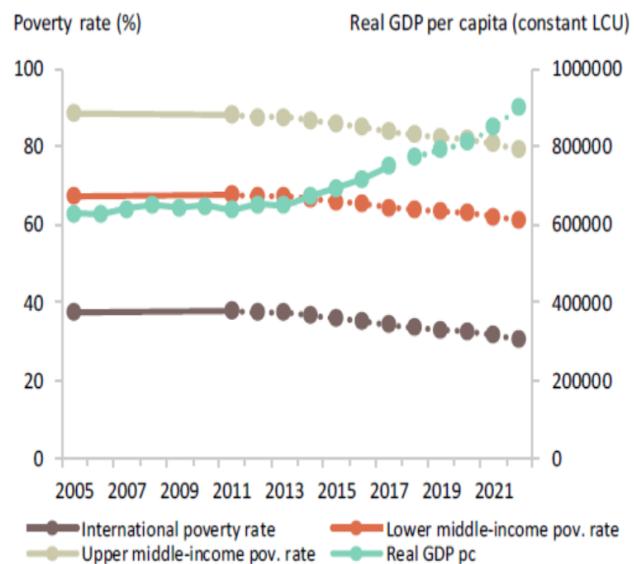
Toutefois, en 2021 le ralentissement du rythme de progression du revenu des plus pauvres serait plus important dans le scénario riposte comparé à la situation de choc (-1,7 contre 1,4). Ce constat pourrait être expliqué par le fait que les mesures du Gouvernement en faveur des ménages déjà pauvres se concentrent sur la seule année 2020 et prennent moins en charge les effets induits sur les autres ménages vulnérables et proches du seuil de pauvreté. Ainsi, la non-continuité des actions dans le temps risque d'amplifier la baisse du rythme de progression du revenu des 40% les plus pauvres. En comparaison à la situation africaine, selon la CEA, la pandémie d COVID-19 va faire plonger au moins 5 à 29 millions de personnes sous le seuil de

pauvreté extrême de 1,90 dollar par jour par rapport aux prévisions pour 2020.

La probabilité de voir les ménages vulnérables touchés par la COVID-19 plonger dans la pauvreté transitoire s'est accrue de 17,1 %, celle de les voir rester dans la pauvreté pendant une décennie ou plus longtemps s'est accrue de 4,2 % et celle de les voir sortir de la pauvreté a diminué de 5,9 %.

La hausse des niveaux de pauvreté exacerbera également les inégalités de revenus existantes. Pour les ménages à faible revenu, qui consacrent déjà en moyenne 36% de leurs revenus aux dépenses de santé, le coût de l'accès aux soins de santé deviendra de plus en plus inabordable dans le sillage du COVID-19, ce qui entraînera une augmentation du nombre de ménages passant sous le seuil de pauvreté.

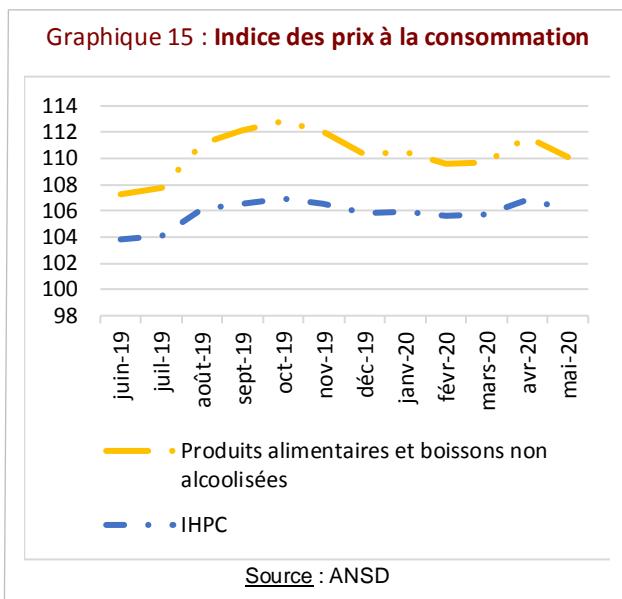
Graphique 14 : Evolution et projection du taux de pauvreté et du PIB per capita



Source : Banque mondiale, "Macro poverty outlook", 2020



Protéger les plus vulnérables : le seul moyen d'éviter une crise alimentaire



En ce qui concerne le maintien des systèmes alimentaires pendant la pandémie, l'Afrique subsaharienne sera certainement confrontée dans les mois à venir à de graves problèmes qui nécessiteront une attention particulière. Bien que les prix de nombreux produits de base soient restés jusque-là stables, la banque mondiale a averti que les prix de denrées telles que le blé et le riz pourraient augmenter. Cette flambée des prix aux consommateurs pourrait contribuer à accroître l'insécurité alimentaire, en particulier dans les pays, comme le Sénégal, importateurs de produits alimentaires.

Simultanément, la baisse ou même disparition des revenus d'une tranche considérable de la population sénégalaise, va entraîner d'une part une contraction

de la demande globale et risque, d'autre part, d'avoir pour résultat une insécurité alimentaire pour les ménages pauvres et/ou vulnérables.

Les résultats des estimations¹⁴ font ainsi ressortir une augmentation de la proportion de personnes souffrant de malnutrition, de 0,04 point de pourcentage en 2020 par rapport au scénario de référence.

L'enquête sur la crise du COVID-19 au Sénégal¹⁵ a montré que de nombreux ménages ont adopté comme stratégie résilience face à la crise sanitaire du COVID-19, la réduction de la taille des repas. Cette réduction du nombre de repas apparaît plus importante à Dakar. Hors de Dakar, elle est plus fréquente dans les zones rurales et parmi les plus pauvres. Le nombre de personnes ayant déclaré réduire la taille de leur repas 4 à 7 fois par semaine à très fortement augmenté à Dakar et dans le reste du Sénégal. Ce qui montre que certains ménages parmi les plus pauvres commencent à ressentir les effets de la crise et ont adopté certaines pratiques de réduction alimentaire.

En ce qui concerne le poids de la hausse des prix sur les ménages, l'enquête montre que 46,6 % des personnes interrogées indiquent que le prix du riz a augmenté depuis le mois de mars, 52,6 % qu'il est resté stable et seulement 0,7% qu'il a diminué. Davantage de ménages se plaignent d'une augmentation des prix en dehors de Dakar (52,2%) et dans les villages (57,8%).



¹⁴ Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération

¹⁵ Center for Global Development (CGD) & Centre de recherche pour le développement économique et social (CRDES) (Avril 2020)



Des effets majeurs sur les progrès accomplis en termes d'égalité des sexes : les femmes parmi les plus impactées par la crise



Tableau 04 : Situation homme/femme dans le marché du travail

Indicateurs	Homme	Femme
Proportion emploi salarié	32,3%	22,9%
Taux de chômage	10,0%	23,2%
Taux de sous-emploi	19,9%	39,3%
Travailleurs indépendants	59,1%	40,9%
Durée moyenne de chômage	10,5	13,1

Source : Enquête National sur l'emploi au Sénégal, ANSD-2017

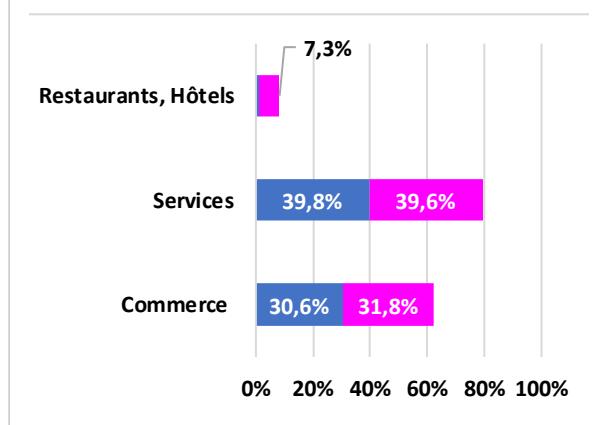
Le Secrétaire Général des Nations Unies¹⁶ a attiré l'attention sur le fait que la crise actuelle menace d'annihiler les résultats déjà limités obtenus en matière d'égalité des sexes, d'exacerber la féminisation de la pauvreté et de la vulnérabilité et de faire hausser les violences basées sur le genre. Les taux de violence domestique sont en effet, en hausse, du fait que les mesures de confinement durant la pandémie de la COVID-19 obligeant les membres des familles à rester à la maison ensemble pendant de longues périodes et les femmes n'étant pas en mesure de s'échapper de situations dangereuses. C'est à ces égards que le Secrétaire Général a invité les pays à faire de la prévention et de la réparation des violences à l'encontre des femmes un élément clé de leurs plans nationaux de réponse à la crise de la COVID-19.

Sur le plan sanitaire, la CEA établi que 65% des infirmiers en Afrique sont des femmes et, cela signifie qu'à court/moyen et long terme, les femmes seront la partie de la population la plus directement affectée par une exposition au virus.

Au Sénégal, les femmes constituent la majorité du personnel du secteur de la santé toutes catégories confondues. Elles représentent 53% de l'effectif global^{17..}

Au plan économique, les femmes sénégaloises sont très actives dans les secteurs durement touchés par la crise de la COVID-19 (aides domestiques, serveuses, coiffeuses, etc.). et la majorité des femmes travaille dans le secteur informel et ne bénéficie donc pas d'une protection sociale satisfaisante.

Graphique 16 : part Homme/femme dans le secteur informel dans 3 secteurs



¹⁶ "SHARED RESPONSIBILITY, GLOBAL SOLIDARITY: Responding to the socio-economic impacts of COVID-19", mars 2020

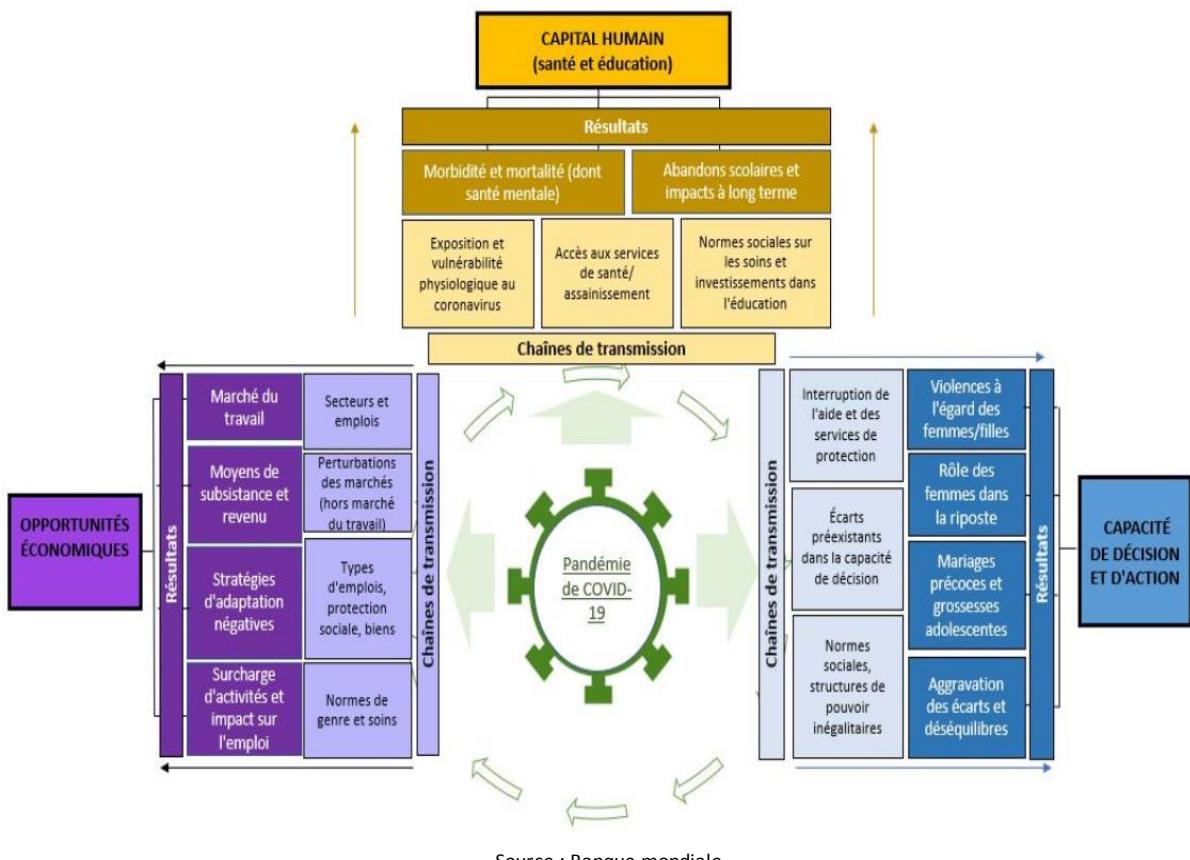
¹⁷ Ministère de la Santé et de l'Action social, Sénégal



Par ailleurs, le poids du travail domestique est très inégalement réparti entre les hommes et les femmes au sein des ménages. Au Sénégal, les femmes peuvent produire jusqu'à plus de 6 heures de travail domestique par jour, alors les hommes ne dépassent pas en moyenne 1H de temps¹⁸. Les restrictions sur les déplacements, le recul de l'emploi domestique rémunéré et la fermeture des écoles, risquent fortement de creuser ces inégalités dans la production de travail domestique. Cette situation risque fortement de réduire la participation des femmes au marché du travail.

Enfin, comme cela l'a été constaté lors de la crise Ebola, le resserrement budgétaire que va engendrer la crise du COVID-19 risque fortement d'évincer le financement pour l'accès aux services de santé sexuelle, reproductive et maternelle, et ainsi de saper l'ensemble des progrès obtenus dans ce domaine, au cours de la dernière décennie.

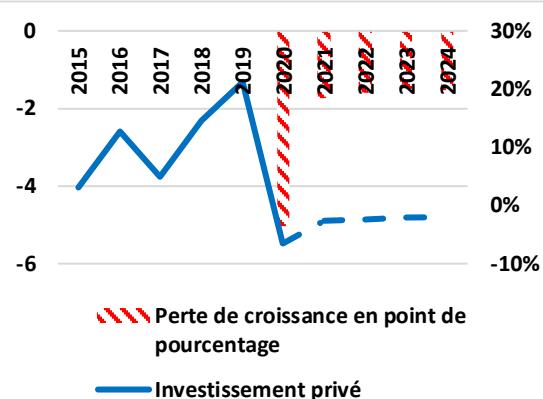
Schéma 2 : COVID 19 et égalité homme et femme



¹⁸ "Valorisation du travail domestique non rémunéré" (CRFAT, 2017)

L'investissement privé : la clé pour une relance économique et sociale post-crise

Graphique 17 : Perte de croissance du PIB et Investissement privé

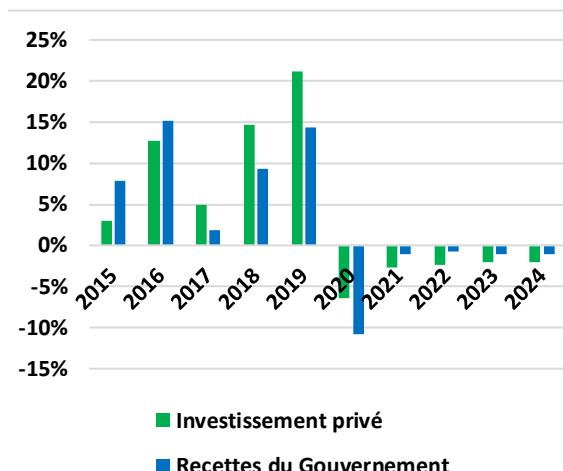


Source : Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération

La crise de la COVID-19, avec son lot d'incertitudes, affecte considérablement les investisseurs. Au Sénégal, il est attendu un fort ralentissement de l'investissement privé en 2020. Ce qui résulte en partie, des effets négatifs de la pandémie sur la demande globale. En effet, la consommation des ménages et l'investissement privé afficheraient des baisses importantes, respectivement de l'ordre de 3,6% et 6,5%.

La baisse de l'activité du secteur privé va à son tour, contribuer à contracter davantage le revenu du Gouvernement. Celui-ci connaîtrait en effet, une baisse de l'ordre de 9,1%. Celle-ci résulterait, d'une part, avec le recul des échanges extérieurs, des effets directs sur les recettes douanières notamment avec une diminution de 8% des taxes sur les importations et, d'autre part, des effets indirects découlant du repli, au niveau domestique, de l'activité économique qui se traduisent par des répercussions négatives sur les assiettes de prélèvements d'impôts et de taxes. Les impôts sur le revenu des personnes (-3,89%), sur le bénéfice des sociétés (-35,99%), sur la production (-59%) et les taxes sur les investissements privés (-6,57%) de même que les taxes sur les biens et services (-6,32%) connaîtraient, au total, une baisse, en moyenne, de l'ordre de 11,28%.

Graphique 18 : Investissement privé et recette du Gouvernement



L'appui aux entreprises privées, dans le cadre du Programme de résilience économique et social du Gouvernement, notamment dans les secteurs les plus touchés par la pandémie, permettrait de maintenir un certain niveau d'investissement privé et de garantir la poursuite de certaines activités de production. Ce qui limitera l'impact négatif sur la croissance économique ainsi que sur la mobilisation des recettes pour le financement du développement.

Outre ces différentes mesures prises par l'Etat, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a d'une part fait des propositions de mesures pour assurer un niveau adéquat de liquidités dans les économies de l'UEMOA, afin de modérer le coût du crédit, de soutenir le secteur privé, d'atténuer l'impact de la crise sur les couches vulnérables de la population et éviter une récession.

Par ailleurs, l'enquête menée auprès des entreprises par l'UEMOA¹⁹ fait ressortir que les conséquences économiques et financières de la COVID-19 ont été de plusieurs ordres et variaient significativement selon l'activité. En effet, la crise sanitaire a éprouvé durement les entreprises dans la quasi-totalité des secteurs économiques et leurs organisations professionnelles.

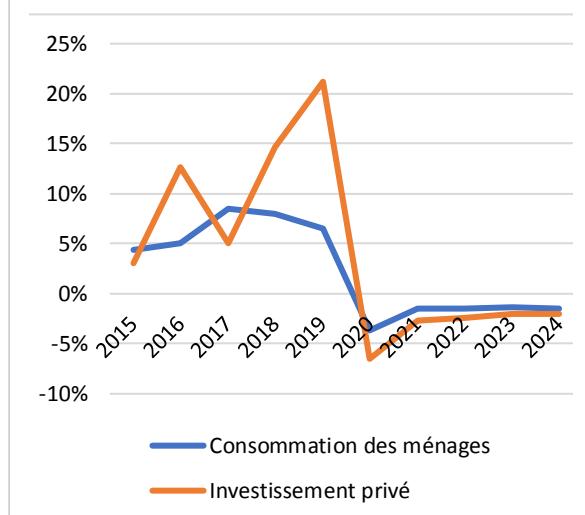
C'est ainsi que, selon les organisations professionnelles d'entreprises, tous les secteurs ont

¹⁹ "Rapport Covid-19", UEMOA (mai, 2020)



été impactés, d'une manière ou d'une autre dans des proportions différentes. Selon ces organisations, le secteur des Services semble être celui où l'impact négatif de la crise de la COVID-19 est le plus important de l'avis de 87% d'entre elles. Ce secteur est suivi respectivement par le Commerce, l'industrie, l'artisanat et l'agriculture dans les proportions d'avis de 71%, 62%, 56% et 48%.

Graphique 19 : Consommation des ménages et Investissement privé



Quant à l'emploi, il a connu une baisse d'ensemble de l'ordre de 25% selon les organisations professionnelles d'entreprises. Cette baisse relativement faible par rapport à d'autres zones économiques, s'expliquerait par les contraintes en matière de licenciement, le sentiment de confiance des entreprises à une reprise prochaine rapide des activités, le choix d'éviter les coûts de rotation et ceux liés à d'éventuels nouveaux recrutements.

En ce qui concerne l'emploi, il faut noter le grand effort fourni par les entreprises pour maintenir les emplois. En effet, dans le secteur des services, la plupart des emplois ont été maintenus. Les secteurs d'activités qui ont procédé à des suppressions d'emplois l'ont fait en général dans une proportion de moins de 25% (Tourisme,

Enseignement, Transport, Restauration, Hôtellerie). Il s'agit pour la plupart de contractuels et de personnels non essentiels. Le reste ont dû recourir à des chômagess partielles/chômagess techniques pour certaines catégories d'employés en réduisant leur effectif salarié dans les proportions de 25% à 50%.

Pour les entreprises du secteur des Services, le chiffre d'affaires devrait connaître une baisse de plus de la moitié dans les différents secteurs d'activités, si la pandémie perdurait jusqu'en fin juin 2020. En effet, dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie, des agences de voyage, du transport et de l'enseignement, des arts et spectacles, le chiffre d'affaires devrait baisser de plus de 50% de l'avis respectif de 69%, 55%, 52%, 57%, des acteurs interrogés. Dans le secteur de la restauration, le chiffre d'affaires sera marqué par une baisse de 25% à 50% pour 58% des acteurs interrogés et dans le secteur financier, la baisse devrait être de l'ordre de moins de 25%.

Une des principales conséquences de la crise de la COVID-19 sur le secteur des services est l'annulation voire le report des principaux investissements initialement prévus par les entreprises. La situation d'incertitudes créée par la pandémie n'encouragerait pas ces dernières à poursuivre certains projets en 2020. En effet, dans l'enseignement, 100% des acteurs préféreraient reporter leurs investissements. Il en est de même dans l'hôtellerie et la restauration respectivement pour 80% et 82% d'entre eux. Toutefois les acteurs du Tourisme, de la Culture, du transport préfèrent annuler les investissements prévus en 2020 respectivement dans les proportions de 70%, 47% et 30%.



Inversion de la tendance du Développement Humain avec l'impact de la crise sur ses trois principales dimensions que sont le Revenu, l'Education et la Santé



Selon le PNUD, l'indice de développement humain mondial pourrait décliner pour la première fois depuis 1990. En effet, les estimations du taux de déscolarisation indiquent que 60 % des enfants dans le monde ne reçoivent pas d'éducation, un recul jamais enregistré depuis les années 1980. L'impact combiné des chocs pourrait correspondre à la plus grave inversion de tendance du développement humain jamais enregistrée.

Sur l'éducation, les écoles sénégalaises ont fermé depuis le 14 mars 2020, ce qui oblige les parents et les enfants à trouver des solutions pour poursuivre l'éducation des enfants. L'interruption des enseignements /apprentissages pose plusieurs défis d'une part lié aux acquis scolaires et d'autres part aux services connexes (l'accès à des services de santé et nutrition) dont bénéficient plusieurs apprenants en situation de vulnérabilités, à travers le système éducatif. A cela s'ajoute, le manque d'expérience des gestions du système, des établissements, des enseignants et des parents d'élèves à l'apprentissage à distance mais aussi le faible accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et à la connectivité.

L'enquête sur la crise du COVID-19 au Sénégal montre que 16,6% des enfants ne poursuivent aucune activité éducative, avec un taux beaucoup plus élevé parmi les personnes interrogées sans éducation (24%) par rapport à celles ayant un niveau d'éducation primaire (18,5%) ou secondaire ou tertiaire (7,1%). Les enfants vivant dans des ménages pauvres sont également plus susceptibles de ne pas poursuivre d'activités d'apprentissage (19,7% contre 14,8% dans les ménages non

pauvres). 38% des personnes interrogées²⁰ déclarent que les enfants étudient seuls et il s'agit de la seule activité d'apprentissage mentionnée par 13% des personnes interrogées, ce qui présente probablement moins d'avantages éducatifs que lorsqu'ils sont soutenus par un parent ou un enseignant. En fait, 29,6% des enfants ne participent pas à des activités d'apprentissage ou étudient seuls et ce chiffre est beaucoup plus élevé lorsque les personnes interrogées n'ont pas d'éducation (37%). La participation des enseignants dans la continuité éducative semble être marginale (4,5%) et peu d'enfants suivent des cours à la télévision/radio (10,1%) ou en ligne (0,9%).

L'ensemble des résultats de cette enquête montre que les mesures mises sur pied n'ont pas été suivies et capitalisées par les parents ainsi que les apprenants. On peut donc raisonnablement conclure que les résultats des apprentissages en termes d'acquis scolaire escomptés seraient difficilement atteints cette année. En outre, ces statistiques au niveau national cachent de grandes disparités non seulement au niveau des régions (zones urbaines et zones rurales) mais aussi au niveau des familles en fonction des niveaux de vie. Sur la santé, les estimations de la CEA montrent l'impact de la COVID-19 sur celle-ci en relation avec la géographie urbaine de l'Afrique : 43,5% de la population africaine – soit 600 millions de personnes - habite dans les zones urbaines et, à l'exception de l'Afrique du Nord, 56% des personnes mentionnées habitent dans les bidonvilles²¹. À cet égard, on aura deux (02) problèmes concomitants : (1) – l'impossibilité ou en tout cas des difficultés notoires

²⁰ Chef de ménage ou son répondant désigné

²¹ Source : *Le COVID-19 en Afrique : Sauver des vies et l'économie*, Rapport de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, Avril 2020.



dans la distanciation sociale et (2) – la propagation, à toute vitesse, de la COVID-19.

Ce scénario deviendra pire à cause de la prévalence de la tuberculose, du VIH et la malnutrition, des conditions de santé vraiment propices à l’élévation de la courbe de la mortalité liée à la COVID-19. Si, en termes de santé, le scenario n'est pas positif, il faut mentionner la relation entre santé, pauvreté et emploi. Les dépenses en santé, en général, sont estimées à 36%²² des dépenses totales des foyers africains. Avec la situation COVID-19, ces dépenses

augmenteront exponentiellement les inégalités économiques et sociales. A cette relation santé-pauvreté, la CEA estime qu'il faut ajouter qu'entre 5 et 29 millions de personnes vivront en dessous de la ligne de 1,90 dollar par jour, comme conséquence de l'impact de la COVID-19.

Pour le cas du Sénégal, les estimations montrent une baisse respective de 0,06% et 0,45% du taux d'accès aux services de soins de base, en 2020 et 2021.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS



L'analyse de l'impact du choc sur l'économie sénégalaise se base sur deux (2) scénarios : un scénario choc « Covid-19 » et un second scénario « riposte » qui prend en compte les mesures décrites dans le PRES. Selon les hypothèses formulées, l'impact de la crise sanitaire occasionnerait une perte de 7,1 et 5,04 points de pourcentage de croissance du PIB respectivement pour les scénarii « choc covid-19 » et « riposte ». Dans le scénario choc, les conséquences peuvent être importantes sur la consommation et l'investissement privé avec des baisses prévues de l'ordre 4,6% et 7,7%. Ces pertes engendreraient des effets néfastes sur les Objectifs de Développement durables (ODD) relatifs à la pauvreté, la faim, les inégalités, la croissance économique, etc.

Cependant, la mise en œuvre du programme de résilience défini par les autorités contribuera à amortir ces chocs avec un gain de croissance 2,06 points de pourcentage par rapport au scénario sans riposte. La consommation connaît une baisse

atténuée de l'ordre de 3,7% et l'investissement privé (6,5%). La progression initiale du taux de pauvreté dans le scénario choc est maintenant ralenti avec la riposte (2,86 points de pourcentage de hausse contre 4,81), entraînant alors une atténuation de presque 50% du choc Covid-19 sur la réalisation de l'ODD.

En ce qui concerne l'ODD 10, les transferts ciblés de l'Etat (à destination des plus pauvres) feraient que le taux de croissance du revenu des 40% les plus pauvres ne baisserait, dès lors, que de 3,9 points de pourcentage en 2020, soit la moitié de ce qui était attendu dans une situation de choc.

Toutefois, cette réponse du gouvernement, même si elle contribuera à faire baisser pour partie les effets du choc dû à la Covid-19, semble être quelque peu insuffisante dans la mesure où des écarts continuent de subsister entre les scénarios de riposte et la situation normale (scénario sans choc) ; d'où la pertinence de mettre en place des politiques

²² Ibidem

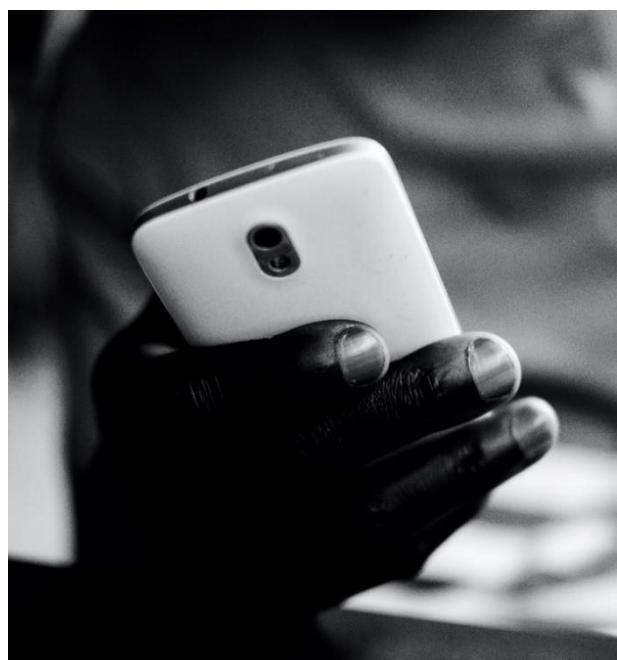


de relance à moyen terme avec les orientations ci-dessous :

- renforcer les mesures de soutien aux ménages et aux entreprises qui ont de forts impacts sur la réalisation des objectifs de croissance économique, d'industrialisation, de réduction de la pauvreté et de réduction des inégalités de revenus (ODD 1, 8, 10) ;
- mettre en place un plan de relance économique et sociale à moyen terme pour consolider les acquis du PRES en vue de renouer avec la trajectoire économique initiale du pays, plus précisément celle du Plan Sénégal émergent, unique cadre de référence ;
- Renforcer les investissements dans le secteur de la santé pour relever le niveau de plateau technique, la qualité des ressources humaines afin de renforcer la résilience du pays face aux crises sanitaires récurrentes.
- Mettre sur pied des programmes sur plusieurs années pour garantir un rattrapage progressif des pertes en matière d'acquis scolaires constatés cette année.
- Favoriser un accès équitable à l'internet, devenu une « nouvelle nécessité » du 21^{ème} siècle et qui permet de bénéficier de la télé-éducation, de la télémédecine et de travailler à domicile. ; dans le domaine de l'éducation en particulier, avec la fermeture des écoles et les écarts importants dans l'apprentissage en ligne, les estimations du PNUD montrent que 86 % des enfants de l'enseignement primaire ne sont plus effectivement scolarisés dans les pays à faible niveau de développement humain, contre seulement 20 % dans les pays ayant un niveau de développement humain élevé ; la mise en œuvre d'approches axées sur l'équité serait financièrement envisageable ; par exemple, selon les estimations du PNUD, la réduction des disparités concernant l'accès à Internet pour les pays à revenu faible et intermédiaire ne coûterait qu'1 % des programmes extraordinaires de soutien financier que le monde a engagés pour répondre au COVID-19.

- Sur l'appui au secteur privé, le gouvernement sénégalais pourrait jouer un rôle crucial en encourageant les prêts bancaires aux entreprises afin que celles-ci continuent à payer les travailleurs et les fournisseurs. L'Etat pourrait également renforcer le fonds de garantie pour les prêts accordés par les banques privées, et il pourrait mettre à profit la Banque nationale de développement (BND), y compris par des prêts concessionnels.

L'importance de l'équité est soulignée dans le Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la crise du COVID-19, qui établit une base de référence verte, équitable pour les femmes et de bonne gouvernance à partir de laquelle construire une « nouvelle normalité ». Il recommande cinq étapes prioritaires pour faire face à la complexité de cette crise : protéger les systèmes et services de santé ; renforcer la protection sociale ; protéger les emplois, les petites et moyennes entreprises et les travailleurs du secteur informel ; faire en sorte que les politiques macroéconomiques fonctionnent pour tous ; et promouvoir la paix, la bonne gouvernance et la confiance pour renforcer la cohésion sociale. Le Système des Nations Unies appelle la communauté internationale à investir rapidement dans la capacité des pays en développement à suivre ces étapes.



Des interventions déterminées et axées sur l'équité peuvent aider les économies et les sociétés à se mobiliser, et à atténuer les répercussions profondes de la pandémie de COVID-19. C'est La mise en œuvre d'approches axées sur l'équité serait financièrement envisageable. Par exemple, selon les estimations du PNUD, la réduction des disparités concernant l'accès à Internet pour les pays à revenu faible et intermédiaire ne coûterait qu'1 % des programmes extraordinaires de soutien financier que le monde a engagés pour répondre au COVID-19.

L'importance de l'équité est soulignée dans le Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la crise du COVID-19, qui établit une base de référence verte, équitable pour les femmes et de bonne gouvernance à partir de laquelle construire une « nouvelle normalité ». Il recommande cinq étapes prioritaires pour faire face à la complexité de cette crise : protéger les systèmes et services de santé ; renforcer la protection sociale ; protéger les emplois, les petites et moyennes entreprises et les

particulièrement important pour les "nouvelles nécessités" du 21e siècle, comme l'accès à Internet qui nous permet de bénéficier de la télé-éducation, de la télémédecine et de travailler à domicile. travailleurs du secteur informel ; faire en sorte que les politiques macroéconomiques fonctionnent pour tous ; et promouvoir la paix, la bonne gouvernance et la confiance pour renforcer la cohésion sociale.

Le Système des Nations Unies appelle la communauté internationale à investir rapidement dans la capacité des pays en développement à suivre ces étapes.





*Au service
des peuples
et des nations*

Bureau du Sénégal